

INFORMATIONS POST AGO

BANQUE NATIONALE AGRICOLE-BNA- Siège social : Rue Hédi Nouira 1001 Tunis

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire, la Banque Nationale Agricole -BNA- publie ci-dessous :

- Les résolutions adoptées,
- Le Bilan après affectation du résultat comptable,
- L'état d'évolution des capitaux propres.
- Liste des membres du Conseil d'administration

I- Les résolutions adoptées

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture :

- Des rapports du Conseil d'Administration, sur l'activité et les états financiers individuels de la B.N.A, sur l'activité du groupe B.N.A et sur les états financiers consolidés, relatifs à l'exercice 2024,
- Des rapports des Commissaires aux Comptes sur les états financiers individuels de la B.N.A et sur les états financiers consolidés arrêtés au 31.12.2024,

Approuve les rapports du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31.12.2024 tels qu'ils sont présentés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes relatif aux opérations visées par les articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales et les articles 43 et 62 de la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relatives aux banques et établissements financiers, approuve les opérations et conventions mentionnées audit rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire, décide d'affecter le bénéfice distribuable de l'exercice 2024 comme suit :

	En dinars
RESULTAT NET 2024	254 557 268,773
REPORT A NOUVEAU 2023	1 035 106,981
MODIFICATIONS COMPTABLES 2024	- 40 974 878,474
BENEFICE A REPARTIR ET A DISTRIBUER	214 617 497,280
RESERVES LEGALES	-
DIVIDENDES DE L'EXERCICE 2024	64 000 000,000
RESERVES POUR REINVESTISSEMENT EXONERES	100 000 000,000
FONDS SOCIAL	500 000,000
RESERVES EXTRAORDINAIRES	50 100 000,000
TOTAL	214 600 000,000
REPORT A NOUVEAU 2024	17 497,280

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe ainsi le montant des dividendes à (Un) 1,000 Dinar par action et fixe la date de mise en paiement pour le 17 Juin 2025.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserves aux membres du Conseil d'Administration de leur gestion pour l'exercice 2024.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

Sur proposition de l'ensemble des membres du Conseil d'administration, L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant des jetons de présence des membres du conseil d'administration ainsi que la rémunération des présidents et des membres des comités comme suit :

- Un montant de quatre mille dinars brut (4 000 TND) par séance et par présence pour le président du conseil d'administration avec un plafond annuel brut de (24 000 TND).
- Un montant de deux mille dinars brut (2 000 TND) par séance et par présence pour chaque membre du conseil d'administration avec un plafond annuel brut de (12 000 TND).
- Un montant de deux mille dinars net (2 000 TND) par séance et par présence pour les présidents du comité d'audit et du comité des risques avec un plafond annuel net de (12 000 TND).
- Un montant de mille cinq cents dinars net (1 500 TND) par séance et par présence pour les membres du comité d'audit et du comité des risques ainsi que pour les présidents et membres des autres comités issus du conseil d'Administration avec un plafond annuel net de (9 000 TND).

Les présidents et les membres appartenant à plus d'un comité ne peuvent bénéficier que d'une seule rémunération calculée sur la base de leurs présences à un seul comité de leur choix. Cette résolution est applicable à compter du 30 Avril 2025.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide, conformément à la réglementation en vigueur, de nommer M. Youssef IDANI en tant que membre indépendant au Conseil d'Administration et ce, pour un mandat de trois années (2025-2026-2027) qui prend fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les états financiers de l'exercice 2027.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler le mandat d'administrateur de La Caisse Tunisienne d'Assurances Mutuelles Agricoles et ce, pour un mandat de trois années qui prend fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les états financiers de l'exercice 2027.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire désigne :

- Le Groupement du Cabinet CFA et du Cabinet Wajdi GUERFALA. Représenté par Mr Fethi SAIDI.
- Le Groupement du cabinet ACB et du Cabinet Walid TLILI. Représenté par Mr Zied KHEDIMALLAH.

En qualité de Co-Commissaires aux Comptes, devant certifier les états financier individuels et consolidés de la BNA pour un mandat de trois années (2025-2026-2027) qui prend fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les états financiers de l'exercice 2027.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise le rachat par la Banque de ses propres actions, dans la limite des dispositions de l'article 19 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994, tel qu'ajouté par la loi n° 99-92 du 17 Août 1999 et l'arrêté du Ministre des Finances du 17 Novembre 2000 portant visa du règlement du marché financier.

Elle délègue au Conseil d'Administration le pouvoir de fixer les prix maximum d'achat et minimum de revente, le nombre maximum d'actions à acquérir et le délai dans lequel l'acquisition doit être effectuée.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise l'émission par la Banque Nationale Agricole d'un ou plusieurs emprunts obligataires et/ou subordonnés dans la limite d'un montant global de 200 millions de dinars et ce, pour la période comprise entre la réunion de la présente Assemblée et celle qui statuera sur les comptes du prochain exercice. Le Conseil d'Administration est autorisé à fixer le montant de chaque émission et en arrêter les modalités et conditions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

ONZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous les pouvoirs au représentant légal ou toute personne mandatée par celui-ci pour effectuer toutes les formalités d'enregistrement, de dépôts, de publication d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal et toutes autres formalités prévues par la loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

II- Le Bilan après affectation du résultat comptable

			(unité : en 1000 DT)	
	31.12.2024	31.12.2023	Variations	
			Volume	(%)
ACTIF				
1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP & TGT	439 101	242 678	196 423	80,9
2- Créances sur les établissements bancaires & financiers	28 158	63 722	-35 564	-55,8
3- Créances sur la clientèle	13 452 194	13 792 934	-340 740	-2,5
a- Comptes débiteurs	2 645 566	2 171 597	473 969	21,8
b- Autres concours à la clientèle	10 314 019	11 130 772	-816 753	-7,3
c- Crédits sur ressources spéciales	370 991	366 579	4 412	1,2
d- Créances liées aux fonds budgétaires 133 MD & 160MD	121 618	123 986	-2 368	-1,9
4- Portefeuille-titres commercial	222 065	144 055	78 010	54,2
5- Portefeuille d'investissement	7 812 414	5 774 174	2 038 240	35,3
6- Valeurs immobilisées	143 678	141 814	1 864	1,3
7- Autres actifs	361 470	309 331	52 139	16,9
a- Comptes d'attente & de régularisation	192 880	143 366	49 514	34,5
b- Autres	168 590	165 965	2 625	1,6
TOTAL ACTIF	22 459 080	20 468 708	1 990 372	9,7
PASSIF				
1- Banque Centrale et CCP	4 542 969	4 037 378	505 591	12,5
2- Dépôts et avoirs des établissements bancaires & financiers	1 535 092	1 058 727	476 365	45,0
3- Dépôts & avoirs de la clientèle	12 674 833	11 886 986	787 847	6,6
a- Dépôts à vue	3 328 959	3 150 268	178 691	5,7
b- Autres dépôts & avoirs	9 345 874	8 736 718	609 156	7,0
4- Emprunts et ressources spéciales	673 123	723 675	-50 552	-7,0
a- Emprunts matérialisés	224 159	298 939	-74 780	-25,0
b- Autres fonds empruntés			0	
c- Ressources spéciales	448 964	424 736	24 228	5,7
5- Autres passifs	935 483	815 259	120 224	14,7
a- Provisions pour passif et charges	65 947	51 559	14 388	27,9
b- Comptes d'attente & de régularisation	381 790	335 745	46 045	13,7
c- Autres	487 746	427 955	59 791	14,0
TOTAL PASSIF	20 361 500	18 522 025	1 839 475	9,9
CAPITAUX PROPRES				
1- Capital social	320 000	320 000	0	0,0
2- Réserves	1 738 808	1 587 369	151 439	9,5
3- Actions propres	-4 343	-4 339	-4	
4- Autres capitaux propres	43 098	43 098	0	0,0
5- Résultats reportés	17	555	-538	-96,9
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 097 580	1 946 683	150 897	7,8
TOTAL PASSIF & CAPITAUX PROPRES	22 459 080	20 468 708	1 990 372	9,7

III- L'état d'évolution des capitaux propres

	Capital	Capital non appelé	Prime d'émission + Prime de fusion	Réserve légale	Fonds de développement des compétences	Réserve spéciale de réévaluation	Réserve pour réinvestissement exonéré indisponible	Réserve pour réinvestissement exonéré disponible	Réserve à régime spécial indisponible	Réserve à régime spécial devenue disponible	Réserve extraordinaire	Réserve pour fonds social	Résultats reportés avant affectation	Résultats reportés après affectation	Modifications comptables	Résultats de l'exercice	Dotation de l'ETAT	Actions propres	Total
Soldes au 31/12/2024	Av 320 000		252 197	32 000	14 945	-	304 000	351 791	-	17 801	567 340	48 134	1 035		-40 975	254 557	43 098	- 4 343	2 161 580
Affectation des résultats suivant décision de l'AGO du 30/04/2025							100 000				50 100	500	- 1 035	17	40 975	- 190 557			-
Dividendes distribués																- 64 000			- 64 000
Soldes au 31/12/2024 Après affectation	320 000	-	252 197	32 000	14 945	-	404 000	351 791	-	17 801	617 440	48 634	-	17	-	-	43 098	- 4 343	2 097 580

IV-Liste des membres du Conseil d'administration :

ADMINISTRATEUR	Qualité	MANDAT	PRINCIPALES ACTIVITES EXERCEES	MANDATS D'ADMINISTRATEURS EN COURS DANS D'AUTRES SOCIETES
M. LOTFI HBAIEB	Président du Conseil	2024-2026	Directeur Général –Chef du corps du CGF- Ministère des finances	-
Mme IMEN KOUKI	REPRESENTANT DE L'ETAT ET DES ACTIONNAIRES PUBLICS	2024-2026	Directeur des crédits et des financements sectoriels au Ministère des Finances	-
M. MOHAMED ACHOUR	REPRESENTANT DE L'ETAT ET DES ACTIONNAIRES PUBLICS	2024-2026	Ex Directeur Central BH BANK	-
M. HOUSSEIN MOUELHI	REPRESENTANT DE L'ETAT ET DES ACTIONNAIRES PUBLICS	2024-2026	Gérant de BEST PLAN CONSULTING Gérant de EDHIA POUR L'INVESTISSEMENT Ex Directeur Général à TFB Ex Directeur Général à BTK Ex Directeur Général Adjoint à l'AMEN BANK	-
M. MOHAMED BEN OTHMAN	REPRESENTANT DE L'ETAT ET DES ACTIONNAIRES PUBLICS	2024-2026	Ex Directeur Général à la Banque islamique de Mauritanie Ex Directeur Général par intérim à Bank ABC Tunisie	-
M. MUSTAPHA ABDELKEBIR	REPRESENTANT DE L'ETAT ET DES ACTIONNAIRES PUBLICS	2024-2026	Gérant de la société ENGINSYS CONSULTING Ex Directeur à l'Office de Développement du Sud Ex PDG SODIS SICAR	-
LA CTAMA	REPRESENTÉE PAR MR FAOUZI KHATTAT	2025-2027	Directeur Financier à la CTAMA	SIMPAR -SIT HEDIA -ESSOUKNA MAE -BEST LEASE- NATILAIT IMMOBILIERE DE LA CTAMA IMMOBILIERE DE LA MAE
Mme HOUDA MACHAT	MEMBRE INDEPENDANT	2024-2026	Ex Directrice Centrale à AMEN BANK	Amen Santé.
M. YOUSSEF IDANI	MEMBRE INDEPENDANT	2025-2027	Ex Secrétaire Général de la BNA. Consultant dans les domaines bancaire et entrepreneurial. Médiateur Bancaire.	BEST LEASE
M. MOHAMED KHALED BELLAGHA	REPRESENTANT DES ACTIONNAIRES PRIVES	2024-2026	PDG Société Diar El Melk. Gérant Société TOM Immobilière. Gérant Société Méditerranéenne Immobilière Gérant d'une exploitation agricole familiale.	Société Alternative Capital Partners Société Immobilière Diar El Melk